

# LICENCE de SCIENCES et TECHNIQUE des ACTIVITES PHYSIQUES et SPORTIVES Parcours EDUCATION ET MOTRICITE (EM)

REFERENCE : 15ID313J

Formation continue intégrée

## PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2021/2022

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>UFR STAPS</p> <p><b>Responsable pédagogique</b> Guillaume PERREAU-NIEL Professeur Agrégé guillaume.perreau-niel@hotmail.fr</p>	<p><b>Assistant(e) de formation</b> Sylvie GILBERT / Tél : 03.80.39.51.89</p> <p><b>Ingénieur de formation</b> Lucie DUTHU / Tél : 03 80 39 51 95</p> <p>Adresse de contact <b>formation.continue-staps@u-bourgogne.fr</b></p>

### OBJECTIFS

Un étudiant en fin de L3 spécialité EM doit être capable de concevoir, de conduire, d'évaluer et de réguler un dispositif visant des valeurs éducatives.

Il s'agit de proposer une formation qualifiante dans ce secteur portant sur l'intervention par les APSA en contextes éducatifs variés. L'accent est mis dans cette filière sur l'acquisition de compétences directement opérationnelles dans des situations variées, à un niveau de qualification d'«Intervenant sur et par les APSA».

Une relation très forte est recherchée dans l'articulation entre les connaissances scientifiques, technologiques et pratiques des Activités Physiques et Sportives, et les modalités de traitement didactique des APSA en fonction des différents publics d'intervention.

Dans cette perspective, une pratique réflexive est développée à l'occasion des polyvalences mais aussi lors des stages d'intervention, et lors des études de cas en contextes éducatifs (Semestre 5). Un lien très fort est organisé entre la pratique et la théorie de l'intervention sur et par les APSA. Les connaissances acquises à l'issue de la formation relèvent de l'analyse des pratiques d'activités physiques et sportives en contexte, et des décisions y afférent. Cela suppose un cadre théorique pluridisciplinaire fondé sur l'analyse des conduites motrices d'apprentissage en contextes éducatifs variés.

### PUBLIC

Salariés dans l'emploi  
Demandeurs d'emploi inscrits au Pôle emploi en reconversion professionnelle.

### PRE-REQUIS



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

Les conditions d'admission à cette troisième année de licence au titre de la formation continue sont :

- avoir validé la seconde année de licence STAPS
- soit, selon les conditions prévues par les décrets de 1985 et 2002, un dossier de Validation d'Acquis Professionnels, complétant le dossier d'inscription, qui sera examiné par la commission ad hoc.

## FORMATEURS

- Enseignants-chercheurs de l'UFR STAPS
- Enseignants-chercheurs de l'UFR Santé
- Professionnels de la filière sportive
- Professionnels de la filière éducation

## ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée de la formation : 570,5h de septembre à mai
- Stage de 48h en immersion professionnelle
- Lieu de la formation : UFR STAPS Dijon

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- TD en groupe avec mise en situation
- Comptes-rendus de préparations d'activités dans le cadre de projets
- Mise en situation pratique dans des ateliers thématiques

## MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours dotées de vidéo-projecteurs
- Salle informatique en libre service
- Connexion wi-fi
- Utilisation des nouvelles technologies pour les études du mouvement
- Infrastructures sportives de l'UFR STAPS

## PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Pour les personnes non issues de la L2 STAPS, le dépôt de candidature est à effectuer via la plate-forme e-candidat :

<https://ecandidat.u-bourgogne.fr/ecandidat/#!/accueilView>.

Les documents attendus sont les suivants :

- un Curriculum Vitae
- une lettre de motivation librement rédigée
- la copie des diplômes obtenus

## MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Épreuves écrites, pratiques et orales se déroulant en janvier et en mai selon les UE.

Les unités d'enseignement, semestres et année sont validés :

- soit par obtention de chacun des éléments qui les compose ;
- soit par compensation entre ces éléments et obtention d'une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 ;

## COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

- Compétences acquise :
- Des compétences transversales : Langues, outils informatiques, recherche documentaire
- Des compétences universitaires :



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : [formation.continue@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue@u-bourgogne.fr)

- Utiliser des connaissances théoriques et scientifiques
- pour mieux comprendre les dimensions biologiques, psychologiques et sociales des populations prises en charge.
- pour analyser des thématiques relatives à l'intervention auprès de différents publics.
- Produire des documents écrits ou des prestations orales en s'appropriant les exigences universitaires.
- Des compétences en matière d'intervention :
  - Approcher les problématiques
  - d'identification des caractéristiques des populations prises en charge
  - de conception de la planification adaptée à ces populations
  - de la prise en charge avec choix et adaptation des modalités et des contenus de l'intervention en fonction des populations.
  - d'évaluation des capacités des populations concernées.
- Des compétences spécifiques :
  - Élever son niveau de pratique et théorique dans une "spécialité" sportive et dans six activités au titre de la "polyvalence".

#### - Insertions professionnelles

Les débouchés de ce champ professionnel sont principalement constitués par :

- Des professions institutionnellement définies (professorat des écoles et professorat des lycées et collèges, professeur d'éducation physique de la Ville de Paris), et accessibles par concours.
- Emplois contractuels dans l'Éducation,
- Intervenants en activités physiques, auprès d'enfants ou de jeunes adultes :
  - \* dans des communes,
  - \* dans le secteur associatif,
  - \* dans des structures privées jouant un rôle de prestataires auprès des collectivités.
- Recrutement indirect : la L3 EM permet aux étudiants de se présenter
  - à certains concours de la fonction publique : ministère de l'agriculture, de la Justice, de l'Intérieur, de la défense.
  - Elle prépare aux concours des collectivités territoriales.
- Responsable coordonnateur de projet sportif et d'animation auprès des collectivités territoriales.
- Fonction publique territoriale : Éducateur Territorial des APS
- Recrutement en CFA (sans concours).
- Poursuite d'études
  - La L3 EM débouche naturellement sur le master « Éduquer par les APSA ». Ce Master permet la préparation aux concours de l'enseignement (CAPEPS et Agrégation, Ville de Paris),
  - La L3 EM débouche également sur le master 2EA (enseigner, éduquer, apprendre) et le master MEEF qui se mettent en place en parallèle par les I.U.F.M. de Bourgogne et de Franche-Comté. Ces Masters permettent la préparation aux concours de l'enseignement public (le CERPE pour le professorat des écoles).

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<http://ufr-staps.u-bourgogne.fr/formations-3/licences.html>

<http://sefca.u-bourgogne.fr>



**SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne**

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : [formation.continue@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue@u-bourgogne.fr)